

**Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage
du RRS du Banlay
lundi 5 janvier 2015 à 10h30**

Présents :

Mme Louvet, Principale du Collège Adam Billaut
Mme Chaumereuil, IEN Pré-élémentaire
Mme Simon, CPAIEN Pré-élémentaire
Mme Dieny, DEA primaire Georges Guynemer
Mme Jason, DEA primaire Blaise Pascal
Mme Bourdin, Coordinatrice du RRS

Ordre du jour de ce comité de pilotage :

- 1. Point institutionnel des instances de l'éducation prioritaire
- 2. Présentation des principales actions du RRS
- 3. Organisation de la journée des CM2 au collège
- 4. Composition des commissions du Conseil Ecole Collège

1. Point institutionnel des instances de l'éducation prioritaire

A. Le référentiel de l'éducation prioritaire, « Lancement de la refondation de l'éducation prioritaire – dossier de présentation du 9 avril 2014 »

- Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.

- Conforter une école bienveillante et exigeante

- Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.

- Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative.

- Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels.

- Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux. (cf p 15-16 du dossier)

Cela passe par des rencontres régulières des acteurs du réseau (IEN, Principale de collège, coordinatrice du réseau d'une part ; IEN, Principale de collège, coordinatrice du réseau, DEA, professeurs du 1er degré, professeurs du 2nd degré, partenaires...).

L'évaluation s'appuie sur un tableau de bord, des suivis de cohorte...

La valorisation du travail passe par des expositions des travaux des élèves, la sollicitation de la presse locale, la confection d'un Journal des Arts numériques (moins coûteux, davantage conforme à la qualité des productions originales réalisées car bénéficiant de la couleur) diffusé sur le site de la DSDEN, sur le site de la circonscription, sur le site du collège ou d'un Journal des Arts papier pour le collège avec un travail de mise en valeur plastique.

- **B. Le Conseil Ecole - Collège et l'Education Prioritaire, « Fiches-repères pour la mise en œuvre du Conseil Ecole-Collège » juin 2014 – Eduscol – Fiche repère n°3**

Le principe d'une instance réunissant les premier et second degrés est un des fondements incontournables de l'éducation prioritaire et du travail en réseau. La refondation de l'éducation prioritaire et la création du conseil école-collège interviennent simultanément à la rentrée 2014. L'une et l'autre amènent à redéfinir et à faire évoluer les instances du pilotage local des réseaux.

À compter de la rentrée 2014, pour tous les réseaux d'éducation prioritaire, le comité exécutif disparaît et fait place à deux instances complémentaires qui devront trouver leur articulation :

- **Le comité de pilotage** qui se réunit deux fois par an et rassemble l'éducation nationale et ses partenaires : collectivités territoriales, politique de la ville, ainsi que la diversité des partenaires avec lesquels le réseau est amené à travailler. Il s'agit d'une instance d'impulsion et de suivi de la **politique éducative globale du projet de réseau** au sein du territoire dans lequel il est inscrit. En particulier, le comité de pilotage permet de définir les priorités à donner au travail partenarial et de faire un point d'avancement des actions menées. Elles pourront concerner la cohérence et la complémentarité avec les apprentissages de l'offre périscolaire (dans et hors l'école) et dans le cadre du projet éducatif territorial, les modalités de coopération avec le programme de réussite éducative et avec les services sociaux et de santé, les actions communes menées vers les parents...

- **Le conseil école-collège** qui organise le travail sur les continuités pédagogiques, les apprentissages et la prise en charge des élèves en lien étroit avec les orientations du référentiel de l'éducation prioritaire. Le conseil école-collège est l'espace local stratégique pour mettre en œuvre et suivre la **refondation pédagogique de l'éducation prioritaire**. Il permet d'organiser et de suivre la mise en œuvre des priorités pédagogiques du réseau, la prévention du décrochage scolaire, le travail en équipe, les besoins en formation, les modalités d'accompagnement.

Le principal du collège et l'IEN, en lien avec l'IA-IPR référent, auront, avec le coordonnateur du réseau, à composer et à faire fonctionner ces deux instances, au plus près des configurations et besoins locaux, avec le souci de développer au sein du réseau un large partage de l'information et une organisation efficiente du travail collectif. Il leur reviendra d'apprécier le nombre et la fonction des membres des écoles et du collège qui participeront respectivement au comité de pilotage et au conseil école-collège.

Il est acté la nécessité de :

- prévoir des temps communs d'écriture des projets (plan d'action du RRS, projet d'établissement du collège Adam Billaut) ;
- de mutualiser les items du tableau de bord du RRS avec le collège.

2. Présentation des principales actions du RRS

Objectif n°1 : Optimiser les parcours individuels

Partenariat avec le Collège Adam Billaut

Transmission par les écoles des PI, des PAI

Mise en place du Conseil Ecole-Collège

Accueil des CM2 au Collège sur une journée

Le Journal des Arts

Objectif n°2 : Accompagner de manière personnalisée les élèves

> *Partenariat avec le Centre social du Banlay*

Accompagnement à la scolarité : 24 élèves par école
le lundi, le mardi, le jeudi de 16h à 17h : aide aux devoirs
le vendredi de 16h à 17h : une ouverture culturelle

> *Partenariat avec le DRE*

Objectif n°3 : Assurer la continuité culturelle et sportive et la pratique des Arts

> *Partenariat avec l'école de musique de la ville de Nevers et Artissimôme (fonds du GIP-DSU)*

Projet « De l'éveil musical à la sensibilisation plastique », une séance à l'école de musique par classe en lien avec le travail qui sera développé à l'atelier Artissimôme

> *Partenariat avec la Maison de la Culture de Nevers et de la Nièvre*

1 spectacle payé par le RRS par élève chaque année

> *Partenariat avec le Musée de la Faïence*

Rôle du service « médiation » du musée de la faïence de la ville de Nevers : accueillir, éveiller la curiosité, donner des clés de compréhension, développer le sens critique.

Objectif : Permettre de découvrir un lieu, un musée et ses collections.

→ des visites autonomes ; → des visites accompagnées par un médiateur ; des visites ateliers

> *Partenariat avec le Service du Patrimoine de la ville de Nevers*

Objectif du service éducatif du patrimoine de la ville de Nevers : permettre aux élèves de s'initier à une véritable exploration de la ville de Nevers, de son histoire et de son présent.

→ des visites ; → des ateliers

> *Partenariat avec la FOL* : mise en place et gestion d'une classe à PAC danse et expression corporelle → Huit classes, de la TPS au CM1

Objectif n°4 : Eduquer à la citoyenneté

> *Partenariat avec l'IFSI de Nevers* : thèmes travaillés (sommeil, dangers domestiques, gestes de 1^{ers} secours) + intervention de M. Vincent, pompier et parent d'élève à l'école Blaise Pascal, dans les 2 classes de CM2 pour l'apprentissage des gestes de 1^{ers} secours

Objectif n°5 : Améliorer le cadre de vie pour tous

> *Partenariat avec l'AFPLI, la FOL, le centre social* : « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants »

trois volets d'apprentissages : français, citoyenneté et parentalité.

70 h de cours : 40h de Français, 15h de citoyenneté, 15h de parentalité

Deux intervenantes : 1 intervenante de l'AFPLI Mme Foucras, 1 intervenante du Centre social Mme Delaisse

Arrêt des cours le 15 décembre 2014.

3. Organisation de la journée des CM2 au Collège

Le contenu de cette journée va être repensé.

A partir du recueil des questions que se posent des élèves de CM2 à propos du collège, une journée sera bâtie pour aider les élèves à se projeter dans leur futur rôle de collégien : les règles de vie collective au collège, les attentes des professeurs du point de vue du travail personnel à engager, la continuité des apprentissages menés entre l'école élémentaire et la sixième.

4. Composition des commissions du Conseil Ecole - Collège

Il est décidé de ne conserver que 4 commissions.

Elles sont composées d'enseignants du 1er degré et d'enseignants du 2nd degré.

Composition des commissions – enseignants du 1^{er} degré au 5/01/15

Commission n°1	Commission n°2	Commission n°3	Commission n°4
L'enseignement de l'EPS de l'école au collège	Construire le parcours culturel des élèves	Mathématiques, identifier les points de fragilité relevés dans les évaluations pour créer un continuum pédagogique inter degrés	L'accompagnement au travail personnel de l'élève
Pilotée par un professeur du Collège Adam Billaut	Pilotée par Emmanuelle Louvet	Pilotée par un professeur du Collège Adam Billaut	Pilotée par Marie-Pierre Chaumereuil
M. Frémont	Mme Jason	Mme Lavenir	Mme Diény
M. Pierre	Mme Goutorbe	Mme Sauget Sallé	Mme Bouchy
M.Liano	Mme Cluzeau	M. Ripoche	M. Béal
		M. Lorigeon	Mme Bourdin
		Mme Perreaut	Mme Simon

L'ordre du jour de la réunion du comité de pilotage étant épuisé, la réunion se termine à 12h.

Nadine Bourdin
Coordinatrice du RRS
le 5 janvier 2015